



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions

- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage , Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

<b>Title - Sujet</b> BUFFALO R&O Requirement		
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8485-163201/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003	
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8485-163201	<b>Date</b> 2016-11-04	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$BF-126-26007		
<b>File No. - N° de dossier</b> 126bf.W8485-163201	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-12-08</b>		<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> White, John	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 126bf	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 420-1749 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-9110	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>		

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b> Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-163201  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-163201A

Amd. No. - N° de la modif.  
3  
File No. - N° du dossier  
W8485-163201

Buyer ID - Id de l'acheteur  
126BF  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Le but de cette modification à l'appel d'offres est de :

A) Réviser la date de fermeture de l'appel d'offres

Sur la page couverture :  
Supprimer : 23 novembre 2016  
Insérer : **8 décembre 2016**

B) Supprimer : Annexe I  
Insérer : Annexe I version 1

C) Répondre aux questions 2 à 4.

## **2. Annexe A, ÉDT tech., Appendice 1, DD CC138-006 PMP, Par. c. i.**

**Question:** Est- ce que TPSGC / MDN pourrait préciser ce que signifie «états de préparation accus» et comment cela s'appliquerait, dans la pratique à un fournisseur tiers, agissant comme sous-contracteur fournissant des services?

**Réponse:** Un état de préparation accru pour le CC-138 Twin Otter serait dans les cas où l'escadron opérationnel est appelé à effectuer une opération majeure (l'Armée Canadienne, Rangers, Tâche du Gouvernement, etc.). Cela affecterait le fournisseur de services, puisque l'autorité technique peut exiger que des pièces d'aéronef soient enlevées de l'avion du contracteur pour soutenir d'autres appareils opérationnels, et demander pour que des pièces du contracteur soient livrées plus rapidement, soutien DMR, etc.

## **3. Annexe A, ÉDT tech, Appendice 1, DD CC138-006 PMP, Par. c. i.**

**Question:** Est-ce que TPSGC / MDN pourrait aussi préciser ce que signifie «récupération de ferraille» et comment cela s'appliquerait dans la pratique à un fournisseur tiers, agissant comme sous-contracteur fournissant des services?

**Réponse:** La récupération des déchets se fera à tout moment lorsqu'une composante est considérée comme une réparation non rentable (RNR). L'intention serait que l'installation de troisième ligne réduise les composantes à des sous-composants et à des pièces qui pourraient être conservés / récupérés au lieu d'être jetés comme rebuts. Ces pièces récupérées retourneraient au système d'approvisionnement ou resteraient en troisième ligne pour aider à la réparation des composants, etc.

## **4. Référence 1 - Annexe "A" Par. 3.1.7 et Référence 2 - Annexe I, Appendice 3 Soutien à la réparation et à la révision des composants, Partie Certificat, lettre ou contrat de licence du fabricant d'équipement d'origine (FEO) RR #3**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-163201  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-163201A

Amd. No. - N° de la modif.  
3  
File No. - N° du dossier  
W8485-163201

Buyer ID - Id de l'acheteur  
126BF  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**Question:** Est-il possible d'éliminer le critère RR # 3 décrit en détail à l'Appendice 3 de l'Annexe I dans le cadre du soutien à la réparation et à la révision des composants?

**Réponse:** Oui, le critère n ° 3 a été supprimé et, par conséquent, l'échelle de points a été ajustée. Voir la version 1 de l'annexe I pour la mise à jour.

**Toutes les autres conditions demeurent inchangées**

**PLAN D'ÉVALUATION TECHNIQUE  
POUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN  
EN SERVICE DES AVIONS CC115 BUFFALO**

## 1 INTRODUCTION

### 1.1 Aperçu du plan d'évaluation

L'objectif du présent plan d'évaluation est de documenter la méthodologie et les processus d'évaluation généraux qui seront suivis par les évaluateurs lors de l'évaluation de la proposition du soumissionnaire aux fins d'attribution du contrat de soutien en service des avions CC115 Buffalo.

### 1.2 Objectifs de l'évaluation

Les objectifs précis du présent plan d'évaluation sont de faciliter l'évaluation de la proposition du soumissionnaire selon une méthode uniforme, impartiale, juste, transparente et structurée qui permettra une recommandation bien appuyée en vue de l'attribution du marché.

## 2 CONCEPT D'ÉVALUATION

### 2.1 Équipe d'évaluation :

Avant la date de clôture de la demande de propositions (DP), l'équipe d'évaluation examinera la DP afin de se familiariser avec les exigences et les critères d'évaluation. L'équipe d'évaluation se compose de membres du gouvernement du Canada.

### 2.2 Réception des soumissions

Les soumissions reçues avant la date et l'heure de clôture de la DP seront évaluées. Toutes les soumissions reçues après la date et l'heure de clôture de la DP seront considérées comme non recevables et ne seront pas évaluées.

2.2.1 Toutes les propositions techniques recevables seront distribuées par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) aux membres de l'équipe d'évaluation technique. Les propositions financières ne seront divulguées à l'équipe d'évaluation financière qu'après que l'équipe d'évaluation technique ait complété le processus d'évaluation technique et fourni un rapport d'évaluation à l'autorité contractante.

### 2.3. Évaluation technique :

2.3.1 L'équipe d'évaluation technique examinera la proposition technique du soumissionnaire afin de déterminer si les critères techniques obligatoires (O1 à O4) décrits à l'appendice 2, tableau 3.1 – Grille des exigences techniques obligatoires, ont bien été respectés. Si l'un ou l'autre de ces critères obligatoires ne sont pas respectés, la proposition technique sera considérée comme non conforme et aucune évaluation supplémentaire de la proposition ne sera effectuée.

2.3.2 L'équipe d'évaluation technique procédera à l'évaluation des critères techniques cotés pour chaque proposition ayant satisfait aux critères obligatoires de soumission, mentionnés à l'appendice 3, tableau 3.2 – Grille des exigences techniques cotées.

2.3.3 Pour être conforme, une soumission doit obtenir une note minimale de 60 % pour chaque facteur noté individuellement ainsi qu'une note générale minimale de 75 % lorsque toutes les exigences cotées sont combinées (O5). Le total de points disponibles étant de 283, la soumission devra obtenir 213 points pour atteindre la note de passage exigée de 75 % pour les exigences cotées.

2.3.5 Les résultats de l'ensemble du processus d'évaluation seront consignés dans un sommaire d'évaluation détaillé à l'appendice 1. Ce sommaire dressera la liste des propositions conformes et non conformes aux fins de soumission à l'autorité contractante.

### 3. MÉTHODE D'ÉVALUATION

#### 3.1 Méthode de sélection de l'entrepreneur

3.1.1 La soumission de l'entrepreneur sera évaluée comme indiqué dans la demande de proposition # W8485-163201\A, Partie 4 - Procédures d'évaluation et méthode de sélection.

**APPENDICE 1 – Sommaire de l'évaluation technique et logistique**

**RAPPORT DE NOTATION D'ÉVALUATION TECHNIQUE ET LOGISTIQUE**

GRADE : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

SOUMISSIONNAIRE : \_\_\_\_\_

**PARTIE 1 – CRITÈRES OBLIGATOIRES**

**RESPECTÉS/NON RESPECTÉS**

**PARTIE 2 – CATÉGORIES DES EXIGENCES COTÉES ET RÉSULTATS**

a. Entretien des aéronefs, ingénierie et expérience de l'entreprise :

\_\_\_\_\_ POINTS (min 44/73)

b. Gestion de programme :

\_\_\_\_\_ POINTS (min 45/75)

c. Personnel :

\_\_\_\_\_ POINTS (min 45/75)

d. Gestion du matériel :

\_\_\_\_\_ POINTS (min 21/35)

| e. Soutien pour la réparation et la révision : \_\_\_\_\_ POINTS (min 15/25)

| Total des points obtenus \_\_\_\_\_ POINTS (min 213/283)

Nom (caractères d'imprimerie) : \_\_\_\_\_ Nom (caractères d'imprimerie) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Témoin : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Remarque** : Pour être conforme, une soumission doit obtenir au moins 60 % des points requis pour chaque section des critères d'évaluation technique qui sont cotés et obtenir au moins 75 % des points pour l'ensemble des critères d'évaluation technique qui sont cotés.

**RÉSUMÉ DES RÉSULTATS**

**PARTIE 1 – CRITÈRES OBLIGATOIRES**

**PARTIE 2 – CATÉGORIES DES EXIGENCES COTÉES ET RÉSULTATS**

Nom (caractères d'imprimerie) : \_\_\_\_\_ Nom (caractères d'imprimerie) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Témoin : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Appendice 2 – Grille de notation d'évaluation technique et logistique**

<b>Tableau 3.1 – Grille des critères techniques obligatoires</b>						
<b>Critères obligatoires (techniques)</b>		<b>Référence de la DP</b>	<b>Respecté</b>	<b>Non respecté</b>	<b>Référence de la proposition</b>	<b>Commentaires</b>
O1	Certificat d'organisme de maintenance accrédité (OMA) délivré par Transports Canada (TC) pour les avions de type « de Havilland DHC-5 », à présenter avec la soumission	EDT technique 3.1.1				
O2	Certificat d'organisme agréé en conception (OAC) délivré par TC, conformément au chapitre 505 du manuel de navigabilité technique, à présenter avec la soumission	EDT technique 3.1.2				
O3	Le soumissionnaire doit être titulaire d'un certificat d'organisme de formation agréé (OFA) en cours de validité ou posséder un accord écrit avec un OFA capable de répondre aux exigences de formation pertinentes pour les avions DHC-5. Ces documents doivent être présentés avec la soumission.	EDT technique 3.1.3				
O4	Le soumissionnaire doit fournir la preuve documentaire qu'un système qualité adapté à la portée des travaux à effectuer est en place. La conformité du système à la norme ISO 9001 n'est pas exigée, mais il est recommandé que le système qualité s'appuie sur la norme ISO 9001:2008, Systèmes de management de la qualité – Exigences.	EDT technique 3.1.5				
O5	Le soumissionnaire doit obtenir une note minimale de 60 % pour chaque critère coté (tableau 3.2) et obtenir une note générale d'au moins 75 % pour l'ensemble des exigences cotées.					
Exigences obligatoires satisfaites						
<b>À défaut de satisfaire à toutes les exigences obligatoires susmentionnées, la soumission sera jugée non conforme.</b>						

**Tableau 3.2 Grille des critères techniques cotés**

**Critères cotés**

Le soumissionnaire doit obtenir le nombre minimal de points requis pour les critères d'évaluation technique qui sont cotés et obtenir au moins 75 % des points pour l'ensemble des critères d'évaluation technique qui sont cotés.

Les cinq (5) facteurs sélectionnés aux fins d'évaluation sont les suivants :

- a. Entretien des aéronefs, ingénierie et expérience de l'entreprise (44 points min / 73 points max)
- b. Gestion de programme (45 points min / 75 points max)
- c. Personnel (45 points min / 75 points max)
- d. Gestion du matériel (21 points min / 35 points max)
- e. Soutien pour la réparation et la révision (15 points min / 25 points max)

**EXP | Entretien des aéronefs, ingénierie et expérience de l'entreprise**

1 <b>Expérience de l'ingénierie et de l'entretien aéronautiques</b>	
a)	Années d'expérience en ingénierie aéronautique
	Excellent – (25)
	Très bien – (20)
	Satisfaisant – (15)
	Faible – (10)
	Très faible – (5)
	Critère non renseigné – (0)
Le soumissionnaire doit détailler ses années d'expérience en ingénierie aéronautique par type d'activité technique : soutien à l'entretien, conception, approbations supplémentaires, modifications des aéronefs, etc.	
Guide d'évaluation	L'OAC possède au moins 15 années d'expérience en ingénierie aéronautique.
	L'OAC possède entre 11 et 14 années d'expérience en ingénierie aéronautique.
	L'OAC possède entre 7 et 10 années d'expérience en ingénierie aéronautique.
	L'OAC possède moins de 3 années d'expérience en ingénierie aéronautique.
<b>NOTE</b>	
<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>	

**Appendice 3  
de l'Annexe I**

b)	<b>Années</b> d'expérience en tant qu'organisme de maintenance accrédité par TC pour l'entretien aéronautique	Excellent – (25)	Très bien – (20)	Satisfaisant – (15)	Faible – (10)	Très faible – (5)	Critère non renseigné – (0)
<b>Le soumissionnaire doit détailler ses années d'expérience en tant qu'organisme de maintenance accrédité par TC. Remarque : L'expérience n'est pas cumulatif entre les soumissionnaires et les sous-traitants. L'expérience est calculée comme le nombre d'années d'expérience maximale accumulées par une entreprise ou ses sous-traitants.</b>							
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire possède au moins 15 années d'expérience en tant qu'OMA accrédité par TC.	Le soumissionnaire possède entre 11 et 14 années d'expérience en tant qu'organisme de maintenance accrédité par TC.	Le soumissionnaire possède entre 7 et 10 années d'expérience en tant qu'OMA accrédité par TC.	Le soumissionnaire possède entre 3 et 6 années d'expérience en tant qu'OMA accrédité par TC.	Le soumissionnaire possède moins de 3 années d'expérience en tant qu'OMA accrédité par TC.	Le soumissionnaire possède entre 3 et 6 années d'expérience en tant qu'OMA accrédité par TC.	Aucun renseignement fourni par le soumissionnaire
<b>NOTE</b>							
<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>	<b>Années</b> d'expérience en entretien aéronautique sur les avions de type DHC-5	Excellent – (18)	Très bien – (12)	Satisfaisant – (6)	Faible – (0)		
c)	<b>Années</b> d'expérience en entretien aéronautique sur les avions de type DHC-5						
<b>Le soumissionnaire doit détailler ses années d'expérience en tant qu'organisme de maintenance accrédité pour les avions de type DHC-5. Remarque : L'expérience n'est pas cumulatif entre les soumissionnaires et les sous-traitants. L'expérience est calculée comme le nombre d'années d'expérience maximale accumulées par une entreprise ou ses sous-traitants.</b>							
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire possède au moins 5 années d'expérience en tant qu'organisme de maintenance accrédité pour les avions de type DHC-5.	Le soumissionnaire possède entre 3 et 4 années d'expérience en tant qu'organisme de maintenance accrédité pour les avions de type DHC-5.	Le soumissionnaire possède entre 1 et 2 années d'expérience en tant qu'organisme de maintenance accrédité pour les avions de type DHC-5.	Le soumissionnaire possède moins de 1 année d'expérience en tant qu'organisme de maintenance accrédité pour les avions de type DHC-5.	Le soumissionnaire possède entre 3 et 6 années d'expérience en tant qu'organisme de maintenance accrédité pour les avions de type DHC-5.	Le soumissionnaire possède moins de 3 années d'expérience en tant qu'organisme de maintenance accrédité pour les avions de type DHC-5.	
<b>NOTE</b>							
<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>							

**Appendice 3  
de l'Annexe I**

d)	<b>Lettres de référence</b>	3 références – (5)	2 références – (3)	1 référence – (1)	Critère non renseigné – (0)	
	Le soumissionnaire devrait fournir 3 lettres de référence de clients actuels ou antérieurs détaillant leur niveau de satisfaction à l'égard des services d'entretien et d'ingénierie aéronautiques reçus.					
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire a fourni 3 lettres de référence confirmant qu'il a effectué des services d'entretien aéronautique à la satisfaction du client.	Le soumissionnaire a fourni 2 lettres de référence confirmant qu'il a effectué des services d'entretien aéronautique à la satisfaction du client.	Le soumissionnaire a fourni 1 lettre de référence confirmant qu'il a effectué des services d'entretien aéronautique à la satisfaction du client.	Le soumissionnaire n'a pas fourni de lettre de référence.		
<b>NOTE</b>						
<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>						
	<b>NOTE DU SOUMISSIONNAIRE POUR L'EXPÉRIENCE</b>					
<b>GP</b>	<b>GESTION DE PROGRAMME</b>					
1	<u>Plan de gestion de programme</u>	Note	Excellent – (25)	Très bien – (20)	Satisfaisant – (15)	Faible – (10)
	Le soumissionnaire doit décrire comment il prévoit fournir les services de gestion dans le cadre du présent contrat. Les services de gestion comprennent la planification, l'organisation et la coordination de l'ensemble des activités et des services liés à l'entretien, à l'ingénierie et aux finances, comme il est décrit dans la LDEC/DPL C115-006.					
Guide d'évaluation	La proposition respecte ou dépasse la plupart des exigences. Le soumissionnaire a fourni une ébauche détaillée de son plan de gestion qui aborde toutes les exigences définies dans la DPL. Il n'existe aucune incertitude susceptible d'avoir des répercussions importantes sur la réalisation des exigences.	La proposition respecte toutes les exigences et en dépasse certaines. Le soumissionnaire a fourni une ébauche détaillée de son plan de gestion qui aborde une partie des exigences définies dans la DPL. La probabilité que des incertitudes aient des répercussions importantes sur la réalisation des exigences est faible.	La proposition répond aux exigences. Le soumissionnaire a fourni une ébauche de son plan de gestion qui aborde une partie des exigences définies dans la DPL. La probabilité que des incertitudes aient des répercussions importantes sur la réalisation des exigences est moyenne.	La proposition ne répond pas à certaines exigences. Le soumissionnaire a seulement fourni une ébauche générale de son plan de gestion qui n'aborde que quelques-unes des exigences définies dans la DPL. La probabilité que des incertitudes aient des répercussions importantes sur la réalisation des exigences est élevée.	La proposition ne répond pas à la plupart des exigences. Le soumissionnaire a fourni une ébauche de son plan de gestion qui n'aborde pas correctement les exigences définies dans la DPL. La probabilité que des incertitudes aient des répercussions importantes sur la réalisation des exigences est très élevée.	Critère non renseigné – (0)
<b>NOTE</b>						
<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>						

Appendice 3  
de l'Annexe I

2	<u>Gestion de projet</u>	Excellent – (15-13)	Très bien – (12-10)	Satisfaisant – (9-7)	Faible – (6-1)	Critère non renseigné – (0)
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire doit décrire sa capacité à mener des analyses des options, à élaborer des solutions et à mettre en œuvre des modifications conformément aux exigences particulières des clients. Le soumissionnaire doit détailler 3 projets gérés au cours des 5 dernières années, en décrivant notamment le projet, le degré de complexité, le niveau de ressources requises, les outils de gestion de projet utilisés aux fins de planification et de contrôle et la façon dont la conformité à la réglementation en matière de navigabilité a été assurée. (Fournir des exemples de plans de conformité, de rapports d'analyse et de plans dessais élaborés par le soumissionnaire.) Chaque projet compte pour 5 points et sera examiné et évalué isolément. (Les totaux seront auditonnés pour donner la note globale sur 15 points.)	Les processus du soumissionnaire sont bien développés et leur efficacité a été démontrée. Les documents justificatifs fournis sont nombreux et permettent d'estimer que le niveau de risque pour le programme est négligeable. Le soumissionnaire a clairement démontré que les exigences de programme du MDN seront gérées de façon efficace.	Les processus du soumissionnaire sont bien développés. Ils ont été fournis aux fins d'évaluation et permettent d'estimer que le niveau de risque pour le programme est acceptable. Le soumissionnaire a clairement démontré que les exigences de programme du MDN seront gérées de façon satisfaisante.	Les processus du soumissionnaire sont en cours d'élaboration, et l'évaluation a démontré que le risque pour le programme était élevé mais gérable. Le soumissionnaire a clairement démontré que les exigences de programme du MDN seront gérées de façon adéquate.	Critère non abordé	
NOTE						
RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES						
3	<u>Plan de transition</u>	Excellent – (15)	Très bien – (12)	Satisfaisant – (9)	Faible – (6)	Très faible – (3)
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire doit présenter un plan indiquant clairement comment toutes les activités du plan de transition de la DPL CC115-006 seront exécutées et mises en œuvre en vue d'un transfert harmonieux des travaux de l'ancien entrepreneur vers le nouveau.	Le soumissionnaire a présenté un plan qui aborde toutes les exigences définies dans la DPL CC115-006. La probabilité que des incertitudes empêchent le respect de toutes les exigences dans les 3 mois suivant l'attribution du contrat est faible.	Le soumissionnaire a présenté un plan qui aborde toutes les exigences définies dans la DPL CC115-006. La probabilité que des incertitudes aient des répercussions importantes sur la capacité à réaliser la transition dans les 3 mois suivant l'attribution du contrat est moyenne.	Le soumissionnaire a présenté un plan qui aborde la plupart des exigences définies dans la DPL CC115-006. La probabilité que des incertitudes aient des répercussions importantes sur la capacité à réaliser la transition dans les 3 mois suivant l'attribution du contrat est élevée.	Critère non renseigné – (0)	
NOTE						

Appendice 3  
de l'Annexe I

**RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES**

<b>4 Processus de gestion du matériel</b>		Le soumissionnaire doit décrire les processus de gestion du matériel en abordant notamment le contrôle de la configuration et la gestion de la configuration et la configuration (état des modifications), la visibilité du matériel des FC, la récupération des déchets et les éventualités pour les états de préparation accrue.			
Note	Excellent – (20)	Très bien – (16)	Satisfaisant – (12)	Faible – (8)	Critère non renseigné – (0)
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire a fourni la description demandée, accompagnée de preuves documentaires montrant que les procédures font déjà partie des pratiques normalisées de l'entreprise.	Le soumissionnaire a fourni une description quiaborde certains des processus de gestion du matériel. Les évaluateurs estiment que le risque pour la qualité du service est acceptable.	Le soumissionnaire n'a pas abordé un grand nombre de processus de gestion du matériel. Les évaluateurs ont relevé des erreurs appuyant leur avis selon lequel le risque du service est élevé mais gérable.	Critère non abordé	
NOTE					
<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>					
<b>NOTE DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA GESTION DE PROGRAMME</b>			NOTE MINIMALE	NOTE DU SOUMISSIONNAIRE	RÉUSSITE OU ÉCHEC
			75	45	
RH Personnel					
1 Ingénieurs d'études qualifiés					
a)	Note	Excellent – (5)	Très bien – (4)	Satisfaisant – (3)	Faible – (2)
	Le soumissionnaire doit nommer tous les membres du personnel chargé de l'ingénierie structurale, indiquer les qualifications et le nombre d'années d'expérience de chacun et fournir les autorisations de navigabilité qui leur ont été délivrées par Transports Canada. Remarque : 2 points seront attribués pour le premier ingénieur des systèmes avioniques et 1 point pour les remplaçants, jusqu'à un maximum de 5 points.				Critère non renseigné – (0)
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (4 ingénieurs des systèmes avioniques)	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (3 ingénieurs des systèmes avioniques)	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (2 ingénieurs des systèmes avioniques)	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (1 ingénieur des systèmes avioniques)	Critère non abordé

Révision : 1

A3-5/12

2 Nov 2016

Appendice 3  
de l'Annexe I

<b>NOTE</b>	<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>				
b)	Note Le soumissionnaire doit nommer tous ses ingénieurs électriciens de distribution électrique, indiquer leurs qualifications et fournir les autorisations de navigabilité qui leur ont été délivrées par Transports Canada. Remarque : 2 points seront attribués pour le premier ingénieur des systèmes avioniques et 1 point pour les remplaçants, jusqu'à un maximum de 5 points.	Excellent – (5) Guide d'évaluation Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (4 ingénieurs des systèmes avioniques)	Très bien – (4) Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (3 ingénieurs des systèmes avioniques)	Satisfaisant – (3) Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (2 ingénieurs des systèmes avioniques)	Faible – (2) Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (1 ingénieur des systèmes avioniques)
c)	Note Le soumissionnaire doit nommer tous ses ingénieurs en systèmes mécaniques, indiquer leurs qualifications et fournir les autorisations de navigabilité qui leur ont été délivrées par Transports Canada. Remarque : 2 points seront attribués pour le premier ingénieur des systèmes avioniques et 1 point pour les remplaçants, jusqu'à un maximum de 5 points.	Excellent – (5) Guide d'évaluation Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (4 ingénieurs des systèmes avioniques)	Très bien – (4) Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (3 ingénieurs des systèmes avioniques)	Satisfaisant – (3) Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (2 ingénieurs des systèmes avioniques)	Faible – (2) Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (1 ingénieur des systèmes avioniques)
d)	<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>	Note Excellent – (5)	Très bien – (4)	Satisfaisant – (3)	Faible – (2)
				Critère non renseigné – (0)	Critère non renseigné – (0)
				A3-6/12	2 Nov 2016
				Révision : 1	

**Appendice 3  
de l'Annexe I**

Le soumissionnaire doit nommer tous ses ingénieurs des systèmes avioniques, indiquer leurs qualifications et fournir les autorisations de navigabilité qui leur ont été délivrées par Transports Canada.

Remarque : 2 points seront attribués pour le premier ingénieur des systèmes avioniques et 1 point pour les remplaçants, jusqu'à un maximum de 5 points.

Guide d'évaluation	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (4 ingénieurs des systèmes avioniques)	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (2 ingénieurs des systèmes avioniques)	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés ci-dessus pour les ingénieurs auxquels il pourra faire appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. (1 ingénieur des systèmes avioniques)	Critère non abordé
<b>NOTE</b>				
<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>				
<b>2 Techniciens d'entretien d'aéronef qualifiés</b>				

**2 Techniciens d'entretien d'aéronef qualifiés**

Note	Excellent – (25)	Très bien – (20)	Satisfaisant – (15)	Faible – (10)
Le soumissionnaire doit nommer tous les techniciens autorisés, indiquer leurs qualifications, leurs annotations et la portée de leurs priviléges et préciser comment ils répondront aux exigences d'entretien d'une inspection et réparation de troisième échelon (IRTE) pour des aéronefs tout en effectuant le reste des activités prévues au contrat. Le soumissionnaire doit décrire sa capacité à intensifier ses activités pour s'occuper de 2 aéronefs sur place pendant 2 mois sur demande du MDN.				
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés pour le personnel auquel il fera appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. Le soumissionnaire est en mesure d'intensifier ses activités pendant une période prolongée (1 mois ou plus) avec une dégradation limitée des services fournis dans le cadre du programme.	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés pour le personnel auquel il fera appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. Le soumissionnaire est en mesure d'intensifier ses activités pendant une période limitée (moins de 1 mois) sans qu'il n'y ait de dégradation des services fournis dans le cadre du programme.	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés pour le personnel auquel il fera appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. Le soumissionnaire est en mesure d'intensifier ses activités pendant une période limitée (moins de 1 mois) avec une dégradation limitée des services fournis dans le cadre du programme.	Le soumissionnaire a fourni l'ensemble des noms, des qualifications et des autorisations demandés pour le personnel auquel il fera appel afin de remplir les exigences décrites dans l'EDT technique. Le soumissionnaire n'est pas en mesure d'intensifier ses activités.
<b>NOTE</b>				
<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>				

**3 Gestionnaire de programme**

Révision : 1

A3-7/12

2 Nov 2016

**Appendice 3  
de l'Annexe I**

<b>a)</b>	<b>Note</b>	Excellent – (10)	Très bien – (8)	Satisfaisant – (6)	Faible – (4)	Très faible – (2)	Critère non renseigné – (0)
	<b>Guide d'évaluation</b>	Le soumissionnaire doit nommer le gestionnaire de programme qui sera le point de contact unique pour tous les aspects du contrat. Le soumissionnaire doit fournir le curriculum vitae de la personne, décrivant son expérience de la gestion de programmes d'entretien ou de programmes de grande envergure.					
	<b>NOTE</b>	Le gestionnaire de programme nommé possède au moins 10 ans d'expérience dans la gestion de programmes d'entretien des aéronefs ou de programmes complexes de grande envergure.	Le gestionnaire de programme nommé possède 8 à 9 ans d'expérience dans la gestion de programmes d'entretien des aéronefs ou de programmes complexes de grande envergure.	Le gestionnaire de programme nommé possède 6 à 7 ans d'expérience dans la gestion de programmes d'entretien des aéronefs ou de programmes complexes de grande envergure.	Le gestionnaire de programme nommé possède 4 à 5 ans d'expérience dans la gestion de programmes d'entretien des aéronefs ou de programmes complexes de grande envergure.	Le gestionnaire de programme nommé possède moins de 3 ans d'expérience dans la gestion de programmes d'entretien des aéronefs ou de programmes complexes de grande envergure.	Le gestionnaire de programme nommé possède moins de 3 ans d'expérience dans la gestion de programmes d'entretien des aéronefs ou de programmes complexes de grande envergure.
	<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>						
<b>b)</b>	<b>Note</b>	Excellent – (5)	Satisfaisant – (3)	Faible – (1)	Critère non renseigné – (0)		
	<b>Guide d'évaluation</b>	Le soumissionnaire doit décrire comment la personne susmentionnée agira à titre de point de contact unique pour tous les aspects du contrat. Le plan doit indiquer clairement que toutes les responsabilités et autorités requises pour gérer tous les aspects du programme seront déléguées à ce poste.					
	<b>NOTE</b>	Le soumissionnaire a fourni un plan clair et détaillé qui répond à certaines des exigences susmentionnées et qui respecte les énoncés des travaux du contrat.	Le soumissionnaire a fourni un plan clair et détaillé qui répond à certaines des exigences susmentionnées et qui respecte les énoncés des travaux du contrat.	Le soumissionnaire a fourni un plan clair et détaillé qui ne répond pas correctement aux exigences susmentionnées et qui ne respecte pas les énoncés des travaux du contrat.	Le soumissionnaire a fourni un plan clair et détaillé qui ne répond pas correctement aux exigences susmentionnées et qui ne respecte pas les énoncés des travaux du contrat.	Critère non abordé	
	<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>						
<b>4</b>	<b>Chef magasinier</b>						
	<b>Note</b>	Excellent – (10)	Très bien – (8)	Satisfaisant – (6)	Faible – (4)	Très faible – (2)	Critère non renseigné – (0)
	<b>Guide d'évaluation</b>	Le soumissionnaire doit fournir le nom du chef magasinier et remettre un curriculum vitae décrivant l'expérience de cette personne dans la gestion d'entreposés et dans l'utilisation de logiciels de type SAP.					
	<b>NOTE</b>	Le chef magasinier nommé possède au moins 10 ans d'expérience dans la gestion d'entreposés et l'utilisation de logiciels de type SAP.	Le chef magasinier nommé possède de 8 à 9 ans d'expérience dans la gestion d'entreposés et l'utilisation de logiciels de type SAP.	Le chef magasinier nommé possède de 6 à 7 ans d'expérience dans la gestion d'entreposés et l'utilisation de logiciels de type SAP.	Le chef magasinier nommé possède de 4 à 5 ans d'expérience dans la gestion d'entreposés et l'utilisation de logiciels de type SAP.	Le chef magasinier nommé possède moins de 4 ans d'expérience dans la gestion d'entreposés et l'utilisation de logiciels de type SAP.	Le chef magasinier nommé possède moins de 4 ans d'expérience dans la gestion d'entreposés et l'utilisation de logiciels de type SAP.

Appendice 3  
de l'Annexe I

**RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES**

		5 Dotation en personnel					
Note	Excellent – (10)	Très bien – (8)	Satisfaisant – (6)	Faible – (4)	Très faible – (2)	Critère non renseigné – (0)	
<b>Le soumissionnaire doit décrire en détail ses besoins en matière de dotation en personnel pour l'entretien au troisième échelon, l'ingénierie, la réparation et la révision ainsi que toutes les autres activités directes et indirectes.</b>							
Guide d'évaluation	Toutes les ressources humaines sont disponibles et qualifiées à l'attribution du contrat.	Un plan de dotation garantit que toutes les RH seront embauchées et qualifiées dans les 3 mois suivant l'attribution du contrat.	Un plan de dotation garantit que toutes les RH seront embauchées et qualifiées dans les 3 à 6 mois suivant l'attribution du contrat.	Un plan de dotation garantit que toutes les RH seront embauchées et qualifiées dans les 6 à 12 mois suivant l'attribution du contrat.	La dotation prendra plus de 12 mois après l'attribution du contrat.	Critère non abordé	
<b>NOTE</b>							
<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>							
<b>NOTE DU SOUMISSIONNAIRE POUR LE PERSONNEL</b>		NOTE MAXIMALE	NOTE MINIMALE	NOTE DU SOUMISSIONNAIRE	NOTE DU SOUMISSIONNAIRE	<b>RÉUSSITE OU ÉCHEC</b>	
<b>GM</b>	<b>Gestion du matériel</b>		75	45			
<b>1 Expérience des logiciels de gestion des stocks</b>							
Guide d'évaluation	Excellent – (5)	Très bien – (4)	Satisfaisant – (3)	Faible – (1)	Critère non renseigné – (0)		
<b>Le soumissionnaire doit décrire le logiciel de gestion des stocks de l'entreprise et indiquer depuis combien de temps il utilise ce système.</b>							
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire a démontré qu'il possédait une vaste expérience de l'utilisation de son logiciel actuel de gestion des stocks dans le secteur de l'aérospatiale, avec plus de 5 années d'utilisation continue.	Le soumissionnaire a démontré qu'il possédait une expérience importante de l'utilisation de son logiciel actuel de gestion des stocks dans le secteur de l'aérospatiale, avec 4 années d'utilisation continue.	Le soumissionnaire a démontré qu'il possédait une expérience de l'utilisation de son logiciel actuel de gestion des stocks dans le secteur de l'aérospatiale, avec 3 années d'utilisation continue.	Le soumissionnaire a démontré qu'il possédait une certaine expérience des logiciels de gestion des stocks dans le secteur de l'aérospatiale, avec moins de 3 années d'utilisation continue.	Critère non abordé		
<b>NOTE</b>							
<b>RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES</b>							
<b>2 Transfert de la gestion du matériel</b>		Excellent – (10)	Satisfaisant – (6)	Faible – (3)	Critère non renseigné – (0)		
<b>NOTE</b>							
<b>Révision : 1</b>							

**Appendice 3  
de l'Annexe I**

Le soumissionnaire doit décrire le processus de transfert du matériel, notamment la réception, le transfert des stocks et les accords de soutien.			
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire a décrit les processus en indiquant les ressources humaines, les ressources de GI-TI et les installations nécessaires ainsi que les échéanciers, les délais et les priorités pour assurer le transfert des stocks et des travaux de sous-traitance. L'incidence sur le soutien en service est négligeable.	Le soumissionnaire a décrit les processus en indiquant les ressources humaines, les ressources de GI-TI et les installations nécessaires ainsi que les échéanciers, les délais et les priorités pour assurer le transfert des stocks et des travaux de sous-traitance. L'incidence sur le soutien en service est gérable.	Critère non abordé
NOTE			
RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES			
<b>3 Demandes prioritaires</b>			
Note	Excellent – (10)	Satisfaisant – (6)	Faible – (3)
Le soumissionnaire doit décrire son processus pour les demandes prioritaires ainsi que ses procédures pour surveiller l'efficacité du système de gestion du matériel. Le délai de réponse est évalué en fonction du temps nécessaire pour trouver un fournisseur et établir un devis pour la pièce demandée.			
Guide d'évaluation	Le soumissionnaire a entièrement respecté les exigences visant les demandes prioritaires et a démontré qu'il pouvait répondre aux demandes prioritaires dans un délai de 1 jour ouvrable.	Le soumissionnaire a assez bien respecté les exigences visant les demandes prioritaires et a démontré qu'il pouvait répondre aux demandes prioritaires dans un délai de 2 jours ouvrables.	Critère non abordé
NOTE			
RÉFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES			

**Appendice 3  
de l'Annexe I**

<b>4 Inventaire</b>		Le soumissionnaire doit décrire son processus interne de gestion des stocks en abordant notamment le dénombrement physique, les procédures d'inventaire, le calendrier d'inventaire, les rapports sur les stocks détenus par l'entrepreneur, les documents d'inventaire et les procédures de rapprochement conformément à l'EDT logistique.			
<b>RR Référence de la proposition et commentaires</b>	<b>NOTE</b>	<b>NOTRE AVIS</b>	<b>NOTRE AVIS</b>	<b>NOTRE AVIS</b>	<b>NOTRE AVIS</b>
Guide d'évaluation	<p>Excellent – (10)</p> <p>Le soumissionnaire a fourni un plan détaillé allant au-delà des exigences, accompagné de preuves documentaires montrant que les procédures respectent les exigences du MDN et les pratiques exemplaires en matière de comptabilité. Il a aussi précisé le calendrier établi pour les inventaires exigés.</p> <p>NOTE</p>	<p>Très bien – (8)</p> <p>Le soumissionnaire a fourni un plan détaillé conforme aux exigences, accompagné de preuves documentaires montrant que les procédures respectent les exigences du MDN et les pratiques exemplaires en matière de comptabilité. Il a aussi précisé le calendrier établi pour les inventaires exigés.</p>	<p>Satisfaisant – (5)</p> <p>Le soumissionnaire a fourni un plan détaillé conforme aux exigences, accompagné de preuves documentaires montrant que les procédures sont susceptibles de respecter la plupart des exigences du MDN et les pratiques exemplaires en matière de comptabilité. Il a aussi précisé le calendrier établi pour les inventaires exigés.</p>	<p>Faible – (3)</p> <p>Le soumissionnaire a fourni un plan détaillé, accompagné de preuves documentaires montrant que les procédures sont susceptibles de respecter la plupart des exigences du MDN et les pratiques exemplaires en matière de comptabilité. Il a aussi précisé le calendrier établi pour les inventaires exigés.</p>	<p>Critère non renseigné – (0)</p> <p>Critère non abordé</p>
<b>RR Soutien à la réparation et à la révision des composants</b>	<b>NOTE DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA GESTION DU MATERIEL</b>		<b>NOTE MAXIMALE</b>	<b>NOTE MINIMALE</b>	<b>NOTE DU SOUMISSIONNAIRE</b>
1 <b>Sous-traitant</b>			<b>35</b>	<b>21</b>	
Guide d'évaluation	<p>Pourcentage de composants figurant sur le relevé confiés à des sous-traitants</p> <p>Le soumissionnaire doit indiquer le pourcentage de composants figurant sur le relevé des avis de sélection et des demandes prioritaires de réparation qui seront confiés à des sous-traitants. Il doit nommer les sous-traitants proposés et préciser leurs accréditations, leurs qualifications, les travaux qui leur sont confiés et leur nombre d'années d'activité.</p> <p>0 à 29 % de la R et R des composants confiés à des sous-traitants</p>	<p>Très bien – (12)</p> <p>30 à 44 % de la R et R des composants confiés à des sous-traitants</p>	<p>Satisfaisant – (9)</p> <p>45 à 59 % de la R et R des composants confiés à des sous-traitants</p>	<p>Faible – (6)</p> <p>60 à 74 % de la R et R des composants confiés à des sous-traitants</p>	<p>Très faible – (3)</p> <p>75 à 89 % de la R et R des composants confiés à des sous-traitants</p>
NOTE					Faible – (0)
<b>RR Référence de la proposition et</b>					

Appendice 3  
de l'Annexe I  
**COMMENTAIRES**

<b>2 Gestion d'obsolescence des pièces</b>		Le soumissionnaire doit décrire en détail le programme de gestion de l'obsolescence, en indiquant au besoin les sous-traitants, afin de surveiller la disponibilité des composants des pièces utilisés pour réparer le système d'arme CC115.				
NOTE	REFÉRENCE DE LA PROPOSITION ET COMMENTAIRES	Note	Excellent – (10)	Satisfaisant – (6)	Faible – (3)	Critère non renseigné – (0)
Guide d'évaluation	Un plan clair et détaillé couvre tous les aspects mentionnés à la tâche de soutien technique n° 12 de l'EDT technique et montre que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que la capacité de soutien soit maintenue.	Un plan détaillé couvre la plupart des aspects mentionnés à la tâche de soutien technique n° 12 de l'EDT technique et montre que l'on peut s'attendre à ce que la capacité de soutien soit maintenue.	Un plan couvre certains des aspects mentionnés à la tâche de soutien technique n° 12 de l'EDT technique et montre que la capacité de soutien pourra peut-être être maintenue.	Un plan couvre certains des aspects mentionnés à la tâche de soutien technique n° 12 de l'EDT technique et montre que la capacité de soutien pourra peut-être être maintenue.	Critère non abordé	
NOTE						
NOTE DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA RETR DES COMPOSANTS		NOTE MAXIMALE	NOTE MINIMALE	NOTE DU SOUMISSIONNAIRE	RÉUSSITE OU ÉCHEC	
		<b>25</b>	<b>15</b>			